



*Direction de Planification, Stratégie
et Communication*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ARSP rend effective la dématérialisation de l'attestation de sous-traitance

L'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) informe l'opinion publique, les entreprises principales et les entreprises sous-traitantes que la dématérialisation complète du processus de délivrance de l'Attestation de sous-traitance est désormais effective.

Portée par le leadership du Directeur **Général, BELESHAYI KASANDA** Juan Ted, cette réforme vise à accélérer le traitement des dossiers grâce à la numérisation complète du processus, depuis l'introduction de la demande jusqu'à la délivrance de l'Attestation. L'objectif est de réduire progressivement les délais de délivrance à sept (7) jours, avant d'atteindre, à terme, un délai de soixante-douze (72) heures.

Les Attestations sont désormais délivrées sous format électronique et peuvent être imprimées directement par leurs titulaires.



Chaque document est sécurisé par un QR Code permettant d'en vérifier instantanément l'authenticité. La liste des Attestations valides est également consultable sur le site officiel de l'ARSP : www.arsp.cd.

À l'occasion du lancement officiel de cette réforme, les premières Attestations délivrées et signées numériquement concernent les entreprises sous-traitantes suivantes :

- **MASKAN SERVICES SARL ;**
- **PANAFRIVA SARLU ;**
- **NKAEL SERVICES SARL ;**
- **MAG CONTRACTOR SARL ;**
- **ENTREPRISE GÉNÉRALE INVEST SARL ;**
- **LIELE GLOBAL INVESTMENT CORPORATION SARL ;**
- **PERCEVE SARL.**

Autre innovation majeure, la durée de validité des Attestations est désormais portée de trois (3) à cinq (5) ans, aussi bien pour les nouvelles demandes que pour les renouvellements.

À travers cette réforme, l'ARSP réaffirme son engagement à moderniser ses services, à simplifier les démarches des opérateurs économiques et à contribuer à l'amélioration du climat des affaires, conformément au programme du Gouvernement et à la vision portée par le Président de la République, Chef de l'Etat.

Fait à Kinshasa, le 27/06/2026

*Direction de Planification, Stratégie
et Communication*